

- Canadian Chamber of Commerce.  
 Société canadienne de la Croix rouge.  
 Compagnie du Pacifique-Canadien.  
 Christian Social Council of Canada.  
 Imperial Order Daughters of the Empire,  
 National Chapter.  
 Junior Leagues of Canada.  
 Université McGill.  
 National Council of Women of Canada.  
 Les fils natifs du Canada, Conseil national.  
 Y.M.C.A., Conseil national.  
 Y.W.C.A., Conseil national.  
 Association canadienne des médecins.
2. Organismes locaux  
 De nombreuses résolutions exprimant leur loyauté et engageant leur appui ont été reçues de  
 Boards of Trade.  
 Corporations civiques et municipales.  
 Associations commerciales et mercantiles.  
 Associations fraternelles.  
 Conseils de bien-être.
3. Corps de citoyens d'origine étrangère  
 Ligue canadienne des Slovaques.  
 Association démocratique canado-hongroise.  
 Ligue de citoyens canado-japonais (Vancouver).  
 Association d'éducation des Croates.  
 Fédération des clubs canado-hongrois (Exécutif national).  
 Association germano-canadienne (diverses succursales).  
 Ordre indépendant des Fiorde Italia, Fernie, C.-B.  
 Alliance nationale des Slovaques, des Tchèques et des Carpatho-Russes.  
 Conseil national canadien de la fédération des jeunes Ukrainiens.  
 Association des Polonais (Comité exécutif central).  
 Association sportive des Ukrainiens du Canada.  
 Self reliance bureau des Ukrainiens du Canada.

J'ai reçu des centaines de communications de citoyens de toutes les parties du Canada et un grand nombre de personnes qui habitent aux Etats-Unis. Ces communications n'ont trait qu'aux offres qui sont venues à mon bureau. Elles ne constituent qu'une faible partie de toutes celles que nous avons reçues. Tous les ministres du Gouvernement en ont reçu un grand nombre. Le ministre de la Défense nationale en a aussi reçu un nombre considérable depuis quelques jours. Nous prenons des mesures pour établir, sous la direction du cabinet, un sous-comité d'information publique, un bureau civil de collaboration, qui sera chargé de recueillir tous les renseignements relatifs aux offres faites dans le but de les utiliser le mieux possible.

Au nom du Gouvernement, je tiens à renouveler, à ces groupements et à ces particuliers, l'expression de ma gratitude.

Je crains d'avoir parlé beaucoup plus longtemps que je n'aurais dû. Toutefois, je ne voudrais pas terminer sans indiquer à la Chambre sur qui, à mon sens, doit retomber la responsabilité du conflit actuel. Afin de bien faire comprendre à d'autres la situation où se trouve actuellement le monde, je désire

[Le très hon. Mackenzie King.]

exprimer mon jugement sur Hitler et le régime nazi d'Allemagne, en me servant des propres expressions d'Hitler.

J'ai sous les yeux un exemplaire du compte rendu d'un discours prononcé au Reichstag le 21 mai 1935 par Adolph Hitler, Führer et chancelier. Un membre de l'entourage officiel d'Hitler m'a remis cet exemplaire lors de mon voyage en Allemagne, il y a deux ans, en vue de me faire connaître les idées qu'entretenaient toujours alors Hitler et les nazis. Que mes honorables collègues jugent par eux-mêmes, d'après les propres paroles du chancelier, quel est le fond de sa pensée, et de celle des nazis, dans la perpétration de cette série d'actes d'agression, de terrorisme et de violence, dont le plus récent consiste en l'invasion de la Pologne, et dans cette persistance à poursuivre les conquêtes qu'ils ont tentées au cours de ces deux dernières années. Parlant à son propre parlement, Hitler disait donc à cette époque, et je m'en tiens aux passages les plus importants de son discours.

Voici l'entrée en matière :

Pour répondre au désir du Gouvernement, le général Gøring, mon collègue du parti et président du Reichstag allemand, vous a convoqués afin que vous receviez de moi, à mon titre de représentant de la nation allemande, certaines explications que je crois nécessaires à l'intelligence de la ligne de conduite adoptée par le gouvernement du Reich et des décisions qu'il a arrêtées à l'égard de certaines grandes questions qui nous touchent de près à l'heure actuelle. A cet effet, je vais vous parler, à vous et par votre intermédiaire à la nation allemande. Mais je désire que mes paroles trouvent un plus vaste écho et atteignent tous ceux qui, à l'étranger, s'efforcent, mus par le devoir ou l'intérêt, de pénétrer notre pensée sur ces mêmes problèmes dont l'importance se fait aussi sentir chez eux. . . . cela me donne, non seulement le droit, mais même le devoir sacré de parler avec la plus entière franchise de ces divers sujets. La nation allemande a le droit de l'exiger de moi et je suis résolu à me rendre à cette attente.

Voici la première parole significative :

Par conséquent, nous n'avons ni le désir ni l'intention de priver nos ressortissants d'origine étrangère de leur nationalisme, de leur langue ou de leur culture, pour leur imposer, à la place, ce qui serait allemand et étranger pour eux. Nous n'exigeons pas la germanisation des noms étrangers; au contraire, nous ne la désirons pas. Notre théorie raciale, par conséquent, considère toute guerre en vue de la sujétion et la domination d'un peuple étranger comme un procédé qui, tôt ou tard, change et affaiblit intérieurement le vainqueur et, en fin de compte, amène sa défaite. Mais nous ne croyons aucunement qu'en Europe les nations dont le nationalisme a été complètement consolidé peuvent dans le domaine du principe des nationalités être privées en quoi que ce soit de leur patrimoine national. L'histoire des cent cinquante dernières années nous procure d'amples avertissements significatifs à cet égard.

Le sang versé en Europe au cours des trois derniers siècles est hors de proportion avec les résultats acquis par les nations. En fin de compte, la France est demeurée la France, l'Allemagne l'Allemagne, la Pologne la Pologne,